

Cérémonie des Vœux 2024

Avant un bref discours, je tiens à vous présenter les excuses de Véronique Bruyer, 1^{ère} adjointe, retenue dans une autre cérémonie.

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi tout d'abord de vous adresser, au nom de tous les membres du Conseil municipal et des employés de notre commune nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Nous aurons tout d'abord une pensée pour les personnes qui nous ont quittés en 2023 : Notre doyen, Monsieur Pierre Berna, sa voisine Madame Christine Roucoux, Madame Marie France Depoilly, Madame Geneviève Freté et Monsieur Didier Leloire qui venait de s'installer à Bacouel.

Nous souhaitons avec beaucoup de plaisir à Jade, Suzie, Jules et Léon nos premiers vœux de bonheur pour les nouveaux nés de 2023 de notre commune.

Je renouvelle aussi mes vœux de bonheur aux 6 couples, enfants du village ou jeunes venus s'installer à Bacouel qui se sont mariés ou pacsés cette année. Madame Bruyer a ainsi eu le plaisir de marier sa fille dans notre nouvelle salle de mariage.

Le changement d'année constitue un moment privilégié pour dresser le bilan de l'année écoulée et se projeter sur l'année qui débute.

L'année 2023 a été marquée par d'importants travaux de sécurisation des modes de déplacement dans notre village. Nous avons créé des chicanes et des plateaux surélevés pour faire ralentir les automobilistes. Nous avons créé de nouveaux trottoirs rue de Plachy et rue des 2 ponts pour permettre d'accéder aux terrains de jeux, aux commerces et à l'arrêt de bus route de Conty en toute sécurité.

Mi janvier, le parking des Jardins de la Tour sera équipé d'éclairage public à détection de passage et dès que le gazon sera bien implanté, il sera ouvert à tous, libérant ainsi la rue de l'église où le stationnement ne sera plus autorisé.

Au printemps, nous inaugurerons les 700 mètres de sentiers pédestres créés et engazonnés à travers le marais entre la rue de l'église et la rue de la gare. Ces chemins permettent de faire une promenade dominicale bucolique en toute sécurité et de se rendre sans emprunter de route jusqu'à la Coulée verte et de là, jusqu'à la forêt de Creuse. Ils permettent aussi de relier les 2 terrains de jeux et surtout, ils permettent aux enfants de l'école d'aller au Clos Henri Farcy de manière sécurisée pour y pratiquer des activités sportives.

Sur ce sentier se situe la petite chapelle à la sortie du village, route de Plachy. Nous l'avons acquise cette année et elle fait désormais partie du patrimoine communal.

Nous sommes d'ores et déjà très satisfaits des nombreux retours positifs concernant l'utilisation de ces sentiers et nous invitons les personnes qui ne les connaissent pas encore à aller les découvrir.

Nous attendons une réponse à une demande de subvention auprès de la Région Hauts de France qui nous permettrait de couvrir 90 % du coût de plantation d'arbustes le long de ces

sentiers. La FDE nous a offert il y a quelques semaines une soixantaine d'arbustes et 2 arbres fruitiers qui ont déjà été replantés.

Attardons-nous un peu rue de Plachy.

Plusieurs centaines de peupliers plantés dans le marais sont arrivés largement à maturité et à chaque grand coup de vent, quelques-uns se cassent. Nous sommes donc en train de faire réaliser des devis pour une coupe rase qui sera suivie immédiatement d'un reboisement avec des jeunes pousses.

Dans le même ordre d'idée, nous allons faire couper les 10 arbres entre la rue de la Garenne et la rue de la Terrière et les remplacer par des essences moins hautes non allergènes.

Nous y mettrons aussi un banc.

Vous avez pu le constater, nous avons entrepris la rénovation d'anciens bancs et leur réinstallation et nous en avons acheté également une série. Nous les installons petit à petit et vous pouvez déjà en utiliser au parc de jeux des Jardins de la Tour, derrière l'église, au cimetière, dans la cour de l'école et ici derrière la salle des fêtes. D'autres suivront près de la rivière et sur le pourtour des Jardins de la Tour où un sentier vous permettra de faire le tour en toute sécurité.

Au programme des travaux 2024, il est prévu également la réfection du plancher de la sacristie qui en a bien besoin.

Nous avons acheté une table de ping pong d'extérieur qui sera installée aux beaux jours au Clos Henri Farcy dont le local a été électrifié en 2023.

Tous ces travaux d'extérieur sont ou vont être exécutés par Monsieur Philippe Bohain avant qu'il ne prenne une retraite bien méritée fin juin 2024. Nous aurons l'occasion de nous réunir pour lui manifester notre sympathie à l'occasion de son départ.

Comme promis, nous avons œuvré pour l'installation de la fibre optique. C'est désormais chose faite et chaque jour, plusieurs maisons sont raccordées. Ceci va permettre à chacun de pouvoir naviguer plus facilement sur le web, de faire du télétravail ou de profiter de ce nouvel équipement pour ses loisirs.

D'autres points très importants voient le jour en ce début d'année 2024.

Le 1^{er} janvier, la CC2SO (Communauté de Communes Somme Sud-Ouest) a pris la compétence « Assainissement » et gère donc désormais le réseau du tout à l'égout et la station d'épuration. La facturation sera donc faite par la CC2SO, basée sur le volume de consommation d'eau potable.

Concernant l'eau potable, la DSP (Délégation de Service Public) auprès de Véolia est arrivée à son terme le 31 décembre 2023 et une nouvelle DSP va voir le jour très bientôt, nous attendons les dernières offres avant de signer une nouvelle délégation.

Par contre, au 1^{er} janvier 2026, la CC2SO prendra également cette compétence eau potable dans une structure spécifiquement consacrée au Cycle de l'Eau et gérée en régie communautaire.

Nous sommes particulièrement vigilants sur la qualité de notre réseau qui a subi quelques fuites cette année. Nous allons sectoriser le réseau pour mieux le surveiller et les compteurs

vieillissants seront remplacés. Nous mettons par ailleurs à votre disposition, pour les personnes n'étant pas encore venues en retirer en mairie, des kits de réduction de débit permettant jusqu'à 50% d'économie d'eau sur les éviers lavabos et douche.

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres avant les fêtes une information concernant l'obligation pour les conseils municipaux d'identifier des ZAENr (Zones d'Accélération de Production d'Energies Renouvelables). Une enquête publique a eu lieu du 10 au 22 décembre et un certain nombre d'entre vous sont venus se renseigner en mairie.

Personne n'oblige personne à quoi que ce soit mais si vous avez un projet photovoltaïque ou géothermique dans une zone identifiée, cela permet d'accélérer le traitement de votre dossier et à terme d'avoir un prix de rachat plus intéressant de l'électricité produite lorsque des décrets en ce sens auront été pris.

L'éolien par contre n'est pas possible sur notre territoire car la CC2SO a adopté une résolution ne permettant pas l'installation d'éolienne à moins de 1000 mètres des habitations.

Cette semaine, vous avez également reçu un dossier spécifique de Trinoyal concernant l'obligation depuis le 1^{er} janvier 2024 de composter vos déchets organiques. Comme nous l'avons signalé dans un récent bulletin municipal, il y a beaucoup trop de déchets qui n'ont rien à faire dans les poubelles noires et cela coûte de plus en plus cher à tous.

Il nous est donc demandé, partout en France, de mieux trier nos déchets et de ne plus mettre à la poubelle les déchets organiques. Trinoyal propose à la vente plusieurs types de composteurs adaptés aux volumes que vous produisez.

Je rappelle que nous possédons des poubelles jaunes pour les emballages plastiques, des poubelles noires pour les déchets ultimes, que nous avons à notre disposition des colonnes pour le papier et les petits cartons ainsi que d'autres pour le verre sur le parking de la Coulée Verte. Pour tout le reste (cartons de plus grande taille, déchets verts, matériel électrique, ferraille, bois, peinture, produits chimiques, vêtements et chaussures, pneus, gravas)...une déchèterie est à notre disposition à 6.6 kilomètres à Loeuilly.

Il n'y a donc strictement aucune raison d'abandonner des déchets dans la nature comme je le constate très régulièrement. C'est Philippe et parfois moi-même qui nettoions ensuite. Désormais, à chaque dépôt sauvage, il y a aura dépôt de plainte, l'amende étant de 135 €. Nous réfléchissons également à l'implantation de caméra de vidéosurveillance à cet endroit.

Je tiens aussi à remercier les associations du village pour tout le travail accompli cette année. J'adresse des vœux de succès et une très forte participation à toutes les manifestations organisées par l'Association Des Pêcheurs, des Chasseurs, par l'APEVB (Association des parents d'élèves Vers Bacouel) par l'association des supporters de Christophe Hérisset, par la Bibliothèque et bien sûr par le CABS, Comité d'Animation de Bacouel sur Selle qui, en peu d'années a su proposer de nouvelles animations (marche, pétanque, réderie, etc) et mettre sur pied un Tiers Lieu ouvert à toutes et tous, parents, enfants, retraités, très attractif et aux activités forts variées chaque vendredi de 15H00 à 19H00.

Un très grand merci aux bénévoles de toutes ces associations qui, tout au long de l'année animent notre village.

La coopération avec les villages voisins (Fossemanant, Nampty, Plachy Buyon, Prouzel, Vers sur Selle), tant au niveau des élus que des associations diverses a permis de très belles réalisations cette année, les Jeux Intervillages, le Téléthon et la soirée Beaujolais en sont des preuves éclatantes.

Je remercie également les enseignantes et toutes les personnes qui encadrent nos enfants dans les moments péri -scolaires. Nos enfants sont l'avenir de notre village.

Enfin, je ne peux vous présenter mes vœux sans avoir une pensée particulière pour nos voisins du Pas de Calais qui vivent une situation dramatique avec des inondations à répétition. Nous avons planté un cerisier à chair blanche de variété Wavrans sur l'AA dans la cour de l'école et en le voyant chaque jour depuis la mairie, je pense aux habitants de ce village inondé et j'ai assuré mon collègue maire de notre solidarité.

Pour terminer, je formule également des vœux de paix rapide pour que cessent les conflits qui, à nos portes ou presque, sèment la désolation et la mort en Ukraine, Palestine et Israël.

Je remercie les nouveaux habitants de Bacouel Sur Selle ici présents et je les invite à se présenter.

J'invite aussi les responsables associatifs, s'ils le souhaitent à présenter leur association et leurs activités.

Ensuite, nous dégusterons une part de galette des rois autour du verre de l'amitié.

Bacouel sur Selle, le 12 janvier 2024

Le Maire,

Marc Bulcourt